



Mettons fin au complot contre les salariés d'APF

20 novembre 2023

Si la CGT APF France handicap avait été majoritaire aux dernières élections de 2019 et si la CGT Santé Action Sociale était majoritaire à le FEHAP :

Le 27 janvier 2015 la CGT Santé et Action Sociale aurait pu empêcher la signature de l'avenant FEHAP relatif à la généralisation de la complémentaire santé qui nous a condamné à avoir une mutuelle bas de gamme avec un panier de soins désastreux, des coûts prohibitifs pour les options et la non prise en compte de tarifs attractifs pour les familles.

A partir d'octobre 2020 la CGT Santé et Action Sociale aurait pu empêcher la signature d'avenants FEHAP sur le Ségur condamnant les salariés de la filière administrative et la filière logistique à ne pas pouvoir bénéficier du Ségur !!!

Comment se fait-il que 3 ans après certains de nos collègues ne bénéficient toujours pas du Ségur ???

Le 28 octobre 2021 la CGT Santé et Action Sociale aurait pu empêcher la signature de l'accord d'aménagement du temps de travail qui a détruit tous les anciens accords d'aménagement du temps de Travail en condamnant les salariés d'APF Fh à l'annualisation et pour certains services comme les IEM à devoir plus d'heures de travail sans aucune contre-partie.

Le 7 février 2022 la CGT si elle avait été majoritaire dans la branche Métallurgie elle aurait empêché la signature de la nouvelle convention de la métallurgie unique qui a condamné tous les travailleurs en situation de handicap à APF France handicap à un nouvel accord de classification permettant à notre employeur de déclasser tous les emplois. Résultat tous les salariés sont dévalorisés et leur salaire déjà peu élevé sera gelé pendant de nombreuses années.

**La CGT doit être majoritaire
pour faire barrage aux agissements
d'un syndicat à la botte des employeurs.**

**Que ce soit à la FEHAP ou à la Métallurgie la CGT
s'est toujours battue pour obtenir le maximum pour les salariés
et s'opposer à la perte de nos acquis**

**Voter CGT c'est la seule garantie
d'être accompagné et défendu
à APF France handicap.**

Je suis syndiqué,
pourquoi pas vous ?



Pour un véritable changement votez CGT

Contactez la CGT / Syndiquez vous

Contact : Fabrice VERDELET dsc.cgt.apf@gmail.com Tél. : 07 83 32 49 33

Internet : www.cgtapf.com Facebook <https://www.facebook.com/cgtapffh.cgt>